

ASSEMBLÉE NATIONALE

11 mars 2016

RECONQUÊTE DE LA BIODIVERSITÉ - (N° 3564)

| | |
|--------------|--|
| Commission | |
| Gouvernement | |

Adopté

AMENDEMENT

N ° 584

présenté par
Mme Gaillard

ARTICLE 9

Compléter la deuxième phrase de l'alinéa 54 par les mots :

« et littoraux ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de cohérence avec le début de l'alinéa 54.